

Règlement du concours SMF junior

Préambule

La Société Mathématique de France (SMF) institue en 2017 un concours SMF junior, destiné à promouvoir l'activité de recherche en mathématique auprès des étudiant(e)s.

1 Généralités

1. Le concours SMF junior est organisé tous les deux ans par la SMF. Il sera organisé pour la première fois en 2017.
2. Le concours s'adresse aux étudiant(e)s de M1 et M2 de mathématiques, mais les étudiants de Licence de mathématiques ou de classes préparatoires aux grandes écoles peuvent aussi participer. La participation au concours se fait par équipe de 1 à 3 étudiant(e)s.
3. Pour qu'une équipe soit valide, chacun de ses membres doit être âgé d'au plus 25 ans au 1er janvier de l'année de la session et doit pouvoir justifier d'une inscription en Licence, en CPGE ou en Master en France pour l'année universitaire en cours. Un(e) étudiant(e) ne peut prétendre à s'inscrire au sein de plusieurs équipes pour une même session du concours.
Chaque équipe participante s'engage à travailler seule, sans communiquer avec d'autres équipes et sans être aidée.
4. Le jury est autorisé à disqualifier une équipe qui aurait manifestement contrevenu au règlement du concours.
5. Toute modification de ce règlement doit être faite lors d'une réunion ordinaire du Conseil d'Administration de SMF au cours de laquelle l'amendement proposé doit recevoir le soutien de la majorité absolue des membres présents et habilités à voter.

2 Format du concours

2.1 Conception des problèmes

Les membres de la communauté de la recherche mathématique sont sollicités pour proposer des problèmes pour chacun des thèmes suivants :

- Algèbre
- Analyse
- Combinatoire, Cryptographie
- Géométrie
- Modélisation
- Probabilités
- Systèmes dynamiques
- Théorie de la mesure
- Théorie des nombres
- Topologie

Le concepteur de chaque problème en rédige un énoncé et une solution en français, et s'assure que ni le problème ni la solution ne se trouvent dans la littérature mathématique ou sur internet.

Parmi les propositions, le jury retient un problème pour chacun des dix thèmes.

2.2 Inscriptions.

Les inscriptions des équipes souhaitant participer se font uniquement sur le site *** dédié. Les inscriptions sont possibles jusqu'au dernier jour de la compétition.

2.3 Déroulement du concours

Le concours dure 10 jours, de la date d'ouverture à la date de fermeture. Le jour de l'ouverture du concours, les 10 problèmes sont envoyés par mail, à l'adresse fournie au moment de l'inscription, aux équipes candidates dont l'inscription a été validée. Les équipes ont 10 jours pour travailler. Elles doivent déposer leurs solutions sur le site dédié *** avant la date de fermeture, sous forme d'un document au format pdf par problème abordé, rédigé en français. Dans le cas d'une inscription après l'ouverture du concours, l'équipe reçoit par mail les 10 problèmes dès que son inscription est validée ; la date de fermeture pour le dépôt des solutions reste inchangée.

2.4 Evaluation des contributions

Le concepteur de chaque problème est responsable de la correction des contributions soumises sur son sujet et fait ressortir dans un rapport argumenté les contributions les plus remarquables. Au vu de ces rapports, le jury détermine la liste des lauréats.

2.5 Récompenses

- Les équipes auteures des 3 meilleures contributions classées gagnent un prix remis par la SMF
- Jusqu'à 3 distinctions supplémentaires peuvent être décernées pour des contributions remarquables.
- Les membres d'une équipe auteure d'une contribution récompensée se voient offrir une adhésion gratuite à la SMF pendant 3 ans.

- Les contributions les plus remarquées pourront être publiées dans la Gazette des Mathématiciens ou sur le site WEB de la SMF.
- Pour chaque problème, le nom de l'auteur et la liste des équipes ayant trouvé une solution correcte seront publiés sur le site WEB de la SMF.
- Les concepteurs des problèmes retenus pour la session gagneront des livres de la SMF.

2.6 Composition du jury

Le jury est composé de 8 à 12 membres, représentant l'ensemble des thèmes proposés. Simultanément, le jury doit refléter la diversité de la communauté mathématique, et une attention est portée dans sa composition aux équilibres thématique, géographique et de genre. Le comité d'organisation y est représenté de droit par au plus 4 de ses membres qu'il désigne.

Une personne ne peut pas être membre du jury et conceptrice de problème pour une même session du concours.

Après proposition du comité d'organisation, la composition du jury et le choix de son (sa) président(e) sont soumis à validation par le conseil d'administration de la SMF.